



## Modèles linguistiques

53 | 2006

La préposition en français (I). Philologie et linguistique diachronique (domaine anglais)

---

### 6. La grammaticalisation en question : du latin aux langues romanes modernes

Benjamin Fagard

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/523>

DOI : 10.4000/ml.523

ISSN : 2274-0511

#### Éditeur

Association Modèles linguistiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 91-110

#### Référence électronique

Benjamin Fagard, « 6. La grammaticalisation en question : du latin aux langues romanes modernes », *Modèles linguistiques* [En ligne], 53 | 2006, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ml/523> ; DOI : 10.4000/ml.523

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Modèles Linguistiques

---

# 6. La grammaticalisation en question : du latin aux langues romanes modernes

Benjamin Fagard

---

## 0. Introduction

- 1 Le but de cet article est double : décrire l'évolution du système prépositionnel, du latin aux langues romanes modernes, et évaluer l'adéquation de la théorie de la grammaticalisation à la description de cette évolution. Globalement, cette adéquation est aujourd'hui largement admise, comme le suggère Svorou (1994 : 64) : « on peut étudier de manière globale les adpositions, les affixes spatiaux et les cas, en considérant qu'ils représentent différentes étapes d'une même échelle de grammaticalisation »<sup>1</sup>. Cependant, nous voudrions montrer ici que certains phénomènes perceptibles dans cette évolution ne sont pas directement liés à la grammaticalisation.
- 2 A cette fin, nous exposerons dans une première partie notre cadre théorique : définition de la préposition, de la grammaticalisation et présentation des chaînes de grammaticalisation aboutissant à des prépositions. Dans une seconde partie, nous décrirons l'évolution des systèmes prépositionnels, du latin aux langues romanes modernes, en suivant les étapes les plus importantes du point de vue de leur système, et en soulignant les mécanismes syntaxiques et morphologiques majeurs. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous rappellerons dans quelle mesure la grammaticalisation permet effectivement d'expliquer ces évolutions, avant de présenter les autres phénomènes impliqués : disparition d'une partie du paradigme, renouvellement par emprunt, et importance de la préfixation ; nous analyserons également l'existence pour certaines constructions d'un phénomène de grammaticalisation complexe, incluant une étape plus proche de la lexicalisation.

# 1. Prémices théoriques

## 1.1. La préposition comme classe de mots

- 3 Nous proposons de retenir pour cet article une définition de la préposition qui soit valable en diachronie, et pour l'ensemble des langues romanes – nous ne prétendons donc pas donner une définition universelle, applicable par exemple aux autres configurations possibles pour les adpositions (postpositions, circumpositions, ambipositions). L'appartenance d'un mot à cette classe se définit selon nous par les critères suivants :
1. Du point de vue morphologique, la préposition est un morphème invariable ; elle ne se distingue pas par un morphème flexionnel propre.
  2. Du point de vue phonologique, la préposition est un morphème simple ; elle est le plus souvent brève.
  3. Du point de vue syntaxique, il faut noter deux caractéristiques :
    - a. elle régit l'élément qui la suit ; son régime, le plus souvent de nature nominale, peut également être un syntagme prépositionnel, un adverbe, une proposition, ou enfin un régime nul (mais toujours restituable) ;
    - b. l'apparition de la préposition dans la phrase est liée à l'insertion du régime dans une construction de rang supérieur (qu'il s'agisse d'un syntagme ou de la phrase entière).
  4. Enfin, du point de vue sémantique, la préposition contribue (avec le contexte) à indiquer la nature de la relation entre le régime et le syntagme ou la phrase en question : son apport sémantique consiste généralement à préciser les circonstances (locatives, temporelles, etc.) dans lesquelles la relation syntaxique s'établit. Dans certains cas, cet apport sémantique tend à s'effacer, et à laisser une place plus grande à la relation proprement syntaxique.
- 4 Cette définition rend compte de plusieurs caractéristiques observables pour les prépositions. Ainsi de la coexistence de divers degrés de grammaticalisation au sein de cette classe, avec deux pôles, les prépositions fonctionnelles et les prépositions lexicales : les prépositions fonctionnelles ont un rôle plus syntaxique, une forme plus courte et un sens plus « grammatical » ou général que les prépositions lexicales.
- 5 De plus, tous les morphèmes répondant aux caractéristiques définies ci-dessus ne présentent pas le même degré de figement : outre la distinction entre prépositions fonctionnelles et prépositions lexicales, il convient donc de noter qu'il y a des *degrés d'appartenance* à la classe. En diachronie, ceci est lié au fait que c'est une classe ouverte et qui reçoit des ajouts régulièrement, comme le note Cifuentes Honrubia (2003 : 95) : « J'espère ne pas me tromper en posant comme *générale* la reconnaissance du fait que la classe des prépositions n'est pas une classe fermée, mais qu'elle admet de nouvelles additions »<sup>2</sup>. Les éléments qui y entrent ne sont pas tout de suite 'complètement prépositionnels'. Il y a en fait un *continuum* de grammaticalité, qui va des morphèmes les moins figés, et qui sont à la limite de la catégorie, aux prépositions fonctionnelles.
- 6 Enfin, notre définition rend compte de la proximité de cette classe avec deux autres classes, les adverbes (proches des prépositions dites *orphelines*, avec régime nul) et les conjonctions (proches des prépositions qui introduisent un infinitif ou une proposition)<sup>3</sup>.

## 1.2. La grammaticalisation

- 7 La grammaticalisation est un champ d'étude à la mode depuis les années 80, bien que le terme remonte à Meillet<sup>4</sup>. Nous discuterons dans cet article le phénomène de grammaticalisation au sens strict, à savoir « le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical » (Meillet [1912] 1948 : 131), laissant de côté l'étude du figement des constructions, et de l'ordre des mots, qui sont souvent considérés comme des phénomènes de grammaticalisation, mais ne nous intéressent pas directement ici.
- 8 Pour définir la grammaticalisation, on peut reprendre les critères proposés entre autres par Hopper (1991 : 22), Marchello-Nizia (1999 : 159) ou encore De Mulder (2001 : 8) :
- a. la stratification (*layering*) : l'apparition continue de nouvelles strates de morphèmes grammaticaux n'entraîne pas systématiquement la disparition des strates plus anciennes ;
  - b. la divergence : lors de la grammaticalisation d'un morphème, la forme lexicale d'origine peut survivre en tant qu'élément autonome ;
  - c. la spécialisation : alors qu'à une étape antérieure peuvent s'observer des variantes formelles présentant des nuances sémantiques, la grammaticalisation entraîne la réduction du nombre de variantes et l'évolution, pour les formes qui restent, vers un sens plus général et « grammatical » ;
  - d. la persistance : lorsqu'une forme est grammaticalisée, elle a tendance à conserver des traces de son sens lexical d'origine ;
  - e. la décatégorisation : les formes grammaticalisées ont tendance à subir une perte ou une neutralisation de leurs marques morphologiques et de leurs caractéristiques syntaxiques d'origine.
- 9 On peut ajouter à cela que la grammaticalisation semble être un phénomène *unidirectionnel* et *partiel*. Les contre-exemples à l'unidirectionnalité de la grammaticalisation sont généralement des phénomènes de lexicalisation, avec passage pour un élément du statut *grammatical* au statut *lexical*, comme l'italien *accio* « mauvais » formé sur le suffixe dépréciatif *-accio*, par exemple dans *il film non era poi tanto accio* « ce film n'était pas si mauvais après tout ». Ils sont exceptionnels, et selon nous d'une nature tout à fait différente de la grammaticalisation<sup>5</sup>.
- 10 Le caractère *partiel* de la grammaticalisation, quant à lui, tient au fait qu'il n'y a pas systématiquement grammaticalisation 'complète', comme nous le verrons pour un certain nombre de 'prépositions' ; d'autre part, lorsqu'un morphème parcourt l'ensemble des étapes d'une chaîne de grammaticalisation, il subit vraisemblablement plusieurs grammaticalisations, le plus souvent séparées par de longues périodes sans évolution notable.

## 1.3. Chaînes de grammaticalisation aboutissant à des prépositions

Les prépositions sont donc en théorie toutes issues de mots lexicaux 'pleins', par un phénomène de grammaticalisation tel que nous l'avons défini ci-dessus. Mais leur grammaticalisation est-elle à chaque fois différente, ou bien suit-elle un parcours déterminé ? Les études sur la grammaticalisation des vingt dernières années ont permis de mettre en évidence plusieurs chaînes de grammaticalisation 'typiques', les prépositions provenant souvent de noms, d'adverbes, de verbes (verbes sériels ou participes, selon les langues), ou encore d'adjectifs. Nous faisons ici la liste de ces chaînes

de grammaticalisation, en les détaillant et en les complétant, sans prétendre pour autant à l'exhaustivité : nous donnons ici les chaînes de grammaticalisation *les plus fréquentes* dans les langues étudiées jusqu'ici dans cette optique. Nous les illustrons dans la suite du texte.

Tableau 1

Chaînes de grammaticalisation aboutissant à des prépositions, dans une perspective typologique (non limitée aux langues romanes), reprises et adaptées de Lehmann (1985 : 304), Svorou (1994 : 114), Di Meola (2000 : 20), Heine & Reh (1984 : 101).

Chaîne 1 :	Nom relationnel > Préposition lexicale
Chaîne 2 :	Nom > Construction génitive > Préposition lexicale
Chaîne 3 :	Adverbe > Préposition lexicale
Chaîne 4 :	Verbe > Participe passé > Préposition lexicale
Chaîne 5 :	Verbe > Participe présent > Préposition lexicale
Chaîne 6 :	Verbe > Verbe sériel > Co-verbe > Préposition lexicale
Chaîne 7 :	Adjectif > Préposition lexicale
Chaîne 8 :	Collocation > Préposition lexicale

- 11 Toutes ces chaînes sont représentées dans les langues romanes, à l'exception de la chaîne 6, puisque les langues romanes n'ont pas de verbe sériel. La chaîne 1 est très bien représentée dans les langues romanes, et on peut l'illustrer par la grammaticalisation du latin tardif *latus* « flanc » : l'ancien français *lez* et l'ancien occitan *latz* ont des emplois prépositionnels, avec le sens « à côté de, le long de », comme on le voit en ancien français avec *Il descendit lez la tente de paille* « il descendit le long de la tente dorée ».
- 12 La chaîne 2 se trouve dès le latin, avec les constructions *caus* « cause-ablatif » + *génitif* « à cause de », *grati* « grâce-ablatif » + *génitif* « grâce à ». Dans les langues romanes, certains auteurs ont proposé une telle analyse pour les grammaticalisations récentes *question*, *genre* (en français ; mais le même type de grammaticalisation existe dans les autres langues romanes : *estil* et *tipus* en catalan, *tipo* en italien, etc.). La construction *question travail, il est fort* serait alors issue d'une construction comme *pour la question du travail* ; il nous semble cependant qu'il faudrait, pour s'en assurer, des études détaillées de ce type d'évolution.
- 13 La chaîne 3 est très bien représentée, en particulier dans l'évolution du latin aux langues romanes anciennes. On peut citer *postius* « après », adverbial en latin, qui a acquis des emplois prépositionnels dans les langues romanes : anc. fr. *puis*, anc. port. *depois*, comme on le voit dans l'ancien français *puis mi mars dusques a tant qu'il sont fauchié* « depuis la mi-mars jusqu'à ce qu'ils soient fauchés ».
- 14 Les chaînes 4 et 5 ne sont pas données en général comme « chaînes de grammaticalisation » : par exemple, Svorou (1994 : 69) les considère comme des sous-catégories de la chaîne globale « Verbe > Préposition ». Toutes deux sont bien

- représentées dans les langues romanes. La chaîne 4 peut être illustrée par le latin *versus* « tourné vers », grammaticalisé en préposition avec le sens « vers », ou bien plus récemment avec *passé* (*il a passé la limite / passé les vingt ans, il n'y a plus rien à faire*), it. *passato* (*passato il limite, non si torna indietro* « une fois franchie la limite, il n'y a plus de retour en arrière »), esp. *incluso* (*incluso los jugadores olímpicos sufren de asma inducido por el ejercicio* « même les joueurs olympiques peuvent souffrir de l'asthme induit par l'effort »).
- 15 La chaîne 5 trouve également quelques illustrations dans les langues romanes, par exemple avec la grammaticalisation pan-romane du participe présent de *durare* « durer » : it., port., esp. *durante*, oc., cat., fr. *durant*. On peut noter également un certain nombre de morphèmes plus ou moins figés : cat. *mitjançant* « moyennant », *tocant* « quant à », *salvant* « excepté », esp. *mediante* « moyennant », fr. *touchant, suivant, moyennant, nonobstant*, it. *mediante* « moyennant », *nonostante* « malgré », oc. *tocant* « quant à », port. *tirante* « excepté », *mediante* « moyennant », *consoante* « selon ».
- 16 La chaîne 6 ne trouve pas d'illustration dans les langues romanes, qui n'ont pas de verbe sériel, mais est largement attestée dans les langues africaines à verbes sériels – cf. Lord 1973, Givón 1975, Heine & Reh 1984, etc.
- 17 La chaîne 7 est considérée par Svorou (*ibid.*) comme une sous-catégorie de la chaîne globale « Nom > Préposition ». Elle apparaît à plusieurs reprises, du latin aux langues romanes : on trouve en latin *secundum* « second », adjectif, passant à un emploi prépositionnel avec le sens de « selon, suivant » ; en français *sauf* « en sécurité », adjectif, qui est désormais employé comme préposition avec le sens de « à l'exclusion de » (on opposera ainsi *sain et sauf à sauf votre respect* puis à *tous sauf moi ont eu du gâteau*) ; l'italien *lungo* « long » s'est grammaticalisé<sup>6</sup>, avec pour ses emplois prépositionnels le sens « à côté de, près de » ; en espagnol le latin *bassius* « plus bas » a été grammaticalisé en *bajo*, préposition, avec le sens de « sous » (*bajo el cielo andaluz* « sous le ciel andalou »).
- 18 La chaîne 8 n'est pas, à notre connaissance, mentionnée par les théoriciens de la grammaticalisation. Il s'agit en effet d'un processus complexe, comprenant probablement une étape de lexicalisation préalable à la grammaticalisation. De plus, l'origine des constructions en question ici est très variée, comprenant des syntagmes nominaux, prépositionnels ou verbaux, comme l'attestent les exemples suivants : fr. *de part* « de la part de » > *de par* « au nom de, par, à travers » (anc. fr. *Seint Gabriel de part Deu li vint dire* « Saint Gabriel vint lui dire, de la part de Dieu » > français courant *il se promène de par le monde*), oc. *dóumaci* « dieu merci » > « grâce à » (*dóumaci l'ajudo de mon paire* « grâce à l'aide de mon père »), it. *tra'ne* « enlève de là » > « excepté » (*sono venuti tutti tranne lui* « tous sont venus, sauf lui »). Il y a bien figement, comme le montre la différence entre l'ancien français *Dame, vez ci un chevalier* « Dame, voici un chevalier »<sup>7</sup> et le français moderne *voici* « depuis » dans *je suis arrivé en France voici dix ans*. On pourra cependant hésiter sur l'extension à donner à cette chaîne, et notamment se demander s'il faut y inclure les renforcements du type *apud hoc(que)* « près de cela » > *avuecques* > *avec* « avec », *lungo esso* « le long de cela » > *lungnesso* « le long de », par exemple dans *lungnesso il fiume* « près du fleuve », en it. anc.<sup>8</sup>. Le point commun à ces phénomènes est le passage d'un syntagme complexe à une unité lexicale puis grammaticale, avec, dans la deuxième phase, les caractéristiques typiques de la grammaticalisation.

## 1.4. Etapes suivantes dans la grammaticalisation des prépositions

- 19 Il arrive que le processus de grammaticalisation ne s'arrête pas à ce stade, ou plutôt qu'il soit suivi d'autres processus de grammaticalisation : ainsi, après le passage du lexical au grammatical, certaines prépositions peuvent subir une grammaticalisation plus poussée, jusqu'à la disparition du morphème. Nous illustrons ci-dessous ce phénomène, en reprenant l'analyse de Lehmann (1985 : 304) :

Tableau 2.

Grammaticalisation complète des prépositions, d'après Lehmann (1985).

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Lexique > préposition lexicale	préposition fonctionnelle	suffixe casuel agglutinant	affixe casuel « fusionnel »	0

- 20 L'ensemble du cycle est attesté dans les langues romanes, avec la disparition progressive du système casuel hérité du latin (étapes 3 à 5, que nous détaillons dans la section suivante) et la grammaticalisation de certaines prépositions lexicales en prépositions fonctionnelles, en particulier *ad*, *de*, *in* (étape 2) ; l'étape 1 correspond aux chaînes de grammaticalisation 1 à 8, que nous avons détaillées plus haut.

## 2. Les prépositions, de l'indo-européen aux langues romanes modernes : formation d'une classe de mots

- 21 Nous résumons ici l'évolution des prépositions, de leur émergence comme classe de mots entre l'indo-européen et le latin à la diversité des systèmes prépositionnels dans les langues romanes modernes. Cette vision large permet de montrer le caractère cyclique de l'évolution linguistique, conforme au schéma de Lehmann proposé ci-dessus, puisque nous partons des cas indo-européens pour arriver aux prépositions fonctionnelles des langues romanes modernes, dont le rôle est en grande partie semblable aux cas de l'indo-européen, y compris pour le roumain, malgré l'existence de cas jusqu'à la langue moderne.
- 22 Nous axons délibérément notre exposition sur l'évolution du système plutôt que sur la chronologie – il y a en effet entre les deux une correspondance seulement partielle. Nous souhaitons ainsi montrer l'apparition du système prépositionnel (2.1), puis d'une partition en son sein avec la formation d'un sous-groupe de prépositions plus grammaticalisées que les autres (2.2.1) et la disparition subséquente du système casuel (2.2.2).

## 2.1. Apparition d'un système prépositionnel 'concurrent' du système casuel (de l'indo-européen au latin)

- 23 D'après les reconstructions des comparatistes (voir par exemple Meillet [1937] 1964), l'indo-européen comprenait des cas formant système, sans pour autant être organisés en déclinaisons systématiques : certains cas n'étaient pas associés avec tous les types, genres ou nombres de substantifs. Les fonctions de ces cas étaient du même ordre que celles des prépositions des langues romanes modernes : emplois sémantiques (indication des circonstances spatiales, temporelles ou autres) aussi bien que syntaxiques (les cas marquant les divers types de complément : direct, indirect, du nom, d'agent). Il semble cependant qu'il y ait eu également, dès l'indo-européen, des morphèmes de type adverbial qui pouvaient apparaître devant un substantif, devant un verbe ou de manière indépendante, avec un fonctionnement proche selon les cas des prépositions, des conjonctions ou des adverbes dans les langues romanes modernes.
- 24 Ces morphèmes « libres » ont progressivement remplacé les cas dans une partie des langues indo-européennes ; en latin classique<sup>9</sup>, les cas ont subi un premier syncrétisme, passant de 8 en indo-européen à 6 (si l'on exclut le locatif, d'emploi rare et différencié uniquement pour la deuxième déclinaison), avec un grand nombre de « cases vides » dans le paradigme nominal. De plus, les cas ne marquent plus qu'exceptionnellement des relations purement sémantiques, et cela la plupart du temps dans des constructions figées, avec des contraintes importantes : ainsi, la construction *eo Urbem* « je vais à Rome » où l'accusatif seul marque le complément de lieu, est impossible avec la plupart des compléments, comme avec certains verbes (*eo \*(ad) villam* « je vais à la ferme », *fugio \*(ad) Urbem* « je fuis vers Rome »). Certaines des anciennes « particules » de l'indo-européen se sont spécialisées dans des emplois prépositionnels, et en latin classique elles ne peuvent plus être utilisées comme conjonctions ou adverbes (*ad, de, in*, etc.), ni placées dans une autre position que devant leur régime (à quelques exceptions près, comme *cum* dans *mecum* « avec moi »).
- 25 Parallèlement, on note en latin l'apparition d'autres prépositions de formation plus récente, dès les premiers textes. Ces nouvelles prépositions sont formées sur des bases nominales, adverbiales, verbales, adjectivales ; elles ont des degrés de grammaticalisation variés. On trouve ainsi sur base nominale *grati* « grâce à », sur base verbale *versus* « vers », sur base adjectivale *secundum* « selon », sur base adverbiale *clam* « à l'insu de ».
- 26 Pour résumer, il y a donc à cette période présence simultanée des cas, marqueurs principaux de relations syntaxiques (marque du complément d'objet, du complément du nom, etc.), et des prépositions, marqueurs principaux des relations sémantiques.

## 2.2. Des prépositions lexicales aux prépositions fonctionnelles : disparition progressive du système casuel (du latin aux langues romanes modernes)

### 2.2.1. Du latin aux langues romanes anciennes et au roumain

- 27 Entre le latin classique et les langues romanes anciennes, le syncrétisme des cas s'intensifie, avec la disparition de certaines oppositions phonétiques (ainsi, l'opposition entre nominatif et accusatif disparaît de la première déclinaison à la suite de

l'amuïssement du *-m* en fin de mot) dès le latin vulgaire, et la réduction progressive à deux ou trois cas. Ce syncrétisme se fait cependant de manière peu homogène, et à des vitesses différentes selon les régions. Ainsi, en espagnol, portugais et italien anciens, dès les premiers textes, le système casuel a disparu ; en catalan, occitan, français et romanche anciens, il reste un système à deux cas (cas sujet et cas régime), qui disparaît vers les 12<sup>ème</sup>-13<sup>ème</sup> siècles ; en roumain ancien, le système casuel n'a pas complètement disparu, et il reste jusqu'à la langue moderne un système à trois cas, nominatif-accusatif, génitif-datif et vocatif (ce dernier n'est cependant pas toujours différencié formellement, et a, de plus, tendance à disparaître, remplacé dans l'emploi courant par la forme du nominatif-accusatif).

- 28 Parallèlement<sup>10</sup>, les prépositions prennent une importance plus grande, faisant concurrence aux cas y compris dans leurs emplois syntaxiques. On observe en effet, dès le latin vulgaire, l'acquisition de fonctions syntaxiques par un petit nombre de prépositions, cette évolution correspondant à l'étape 2 du tableau 2 : *ad* a tendance à introduire le complément d'objet indirect ou second, *de* le complément du nom, *per* et *de* le complément d'agent. Ces prépositions se rapprochent progressivement du statut de prépositions fonctionnelles, et en présentent de nombreuses caractéristiques dès les langues romanes anciennes, avec une forte généralisation sémantique, une tendance à la fusion avec l'article et des emplois purement syntaxiques : outre les fonctions déjà notées pour le latin vulgaire, toutes peuvent être employées dans la formation de locutions prépositionnelles, par exemple anc. fr. *a res de* « à l'exception de » (sur *res* « rasé »).
- 29 En outre, le paradigme prépositionnel évolue, avec la perte d'un certain nombre de prépositions et l'apparition de nouveaux morphèmes prépositionnels. Les prépositions « perdues » sont en partie communes à l'ensemble des langues romanes, en partie spécifiques à des régions linguistiques ou à des langues données. Ainsi, *erga*, *propter*, *cis*, *ob*, *prae* disparaissent de toutes les langues romanes, *cum* des langues gallo-romanes uniquement, et *versus* de l'ibéro-roman et du roumain, pour ne donner que quelques exemples. La situation est similaire pour l'apparition de nouvelles prépositions : dès le latin vulgaire, et par la suite dans toutes les langues romanes, apparaissent de nouvelles prépositions sur base nominale, adjectivale, adverbiale, verbale, mais certaines créations sont très répandues et se retrouvent dans la quasi-totalité des langues romanes, tandis que d'autres sont limitées à un sous-groupe de langues, voire à une seule langue. On opposera ainsi les grammaticalisations isolées, comme le français *chez* « maison » > « chez » (aussi en occitan, dans les dialectes septentrionaux), l'espagnol *bajo* « (plus) bas » > « sous » et l'italien *tramite* « sentier » > « à travers » à d'autres, très répandues, comme *durant(e)* « qui dure » > « au cours de », déjà cité, prépositionnel dans toutes les langues romanes sauf le roumain. Comme nous l'avons noté, de plus, un certain nombre de nouvelles prépositions sont issues du figement de syntagmes plus ou moins complexes, à l'image de *malgré* « chagrin, peine » (sur *gré* « volonté »), grammaticalisé en préposition dès l'ancien français, avec le sens moderne.
- 30 Enfin, il faut noter un autre phénomène important : sur la grande majorité de ces bases s'observe un phénomène de *préfixation*<sup>11</sup> par les éléments *de*, *in*, *ad*, *per*, comme on peut le voir en ancien français pour *intus* « à l'intérieur » > *enz* (id.) > *dedenz* « dans, dedans », *versus* « dans la direction de, vers » > *envers*, *devers*, *par-devers*. Ce phénomène est très répandu, et semble, par son extension, peu compatible avec un phénomène de grammaticalisation ; nous discuterons ce point dans la section 3.2.3.

### 2.2.2. Des langues romanes anciennes aux langues romanes modernes

- 31 De toutes les langues romanes, seul le roumain a conservé jusqu'à aujourd'hui un système casuel. On observe d'ailleurs, même en roumain, une tendance au remplacement des cas par les prépositions fonctionnelles ; ainsi, l'objet indirect est couramment introduit par la construction analytique plutôt que marqué par le cas seul, avec le remplacement de *dau copiilor* « je donne aux enfants » (glosé « donne enfants-les-dat.pl. ») par *dau la copii* « je donne aux enfants » (glosé « donne à enfants-pl. »), surtout dans le langage familier. De plus, le marquage prépositionnel s'étend dans certains cas à l'objet 'direct', introduit alors par la préposition *pe*<sup>12</sup> : *îl întâlnesc pe copil* « je rencontre l'enfant » (glosé « le rencontre *pe* enfant »).
- 32 Dans toutes les autres langues romanes, les relations syntaxiques sont désormais uniquement marquées par les prépositions fonctionnelles, qui conservent par ailleurs, en vertu du principe de *persistance*, certains emplois lexicaux (ou « sémantiques », 'pleins'). On peut noter que leur figement semble plus avancé qu'à l'époque médiévale, avec la disparition de certaines variantes, conformément au principe de *spécialisation* : par exemple, en français moderne standard, le complément du nom est presque systématiquement introduit par *de*, alors qu'il y avait en ancien français une alternance entre trois constructions, avec la préposition *à*, la préposition *de* ou le cas régime seul (*il se combati au fil le roi Ban* « il combattit avec le fils du roi Ban »). Cependant, les modifications phonologiques normalement associées à une grammaticalisation plus grande ne semblent pas avoir eu lieu entre les langues romanes anciennes et moderne ; le degré de fusion entre prépositions fonctionnelles et articles est à peu près le même, et n'est en tout cas toujours pas systématique : on a ainsi *du vin* mais *de l'eau* en français, *all'alba* « à l'aube » mais *a un certo punto* « à un moment donné » en italien, et de même dans les autres langues romanes.
- 33 Quant au renouvellement du paradigme, il s'est poursuivi dans toutes les langues romanes, avec la disparition de prépositions d'origine latine ou plus tardive, et l'apparition régulière de nouvelles prépositions formées sur des bases diverses, de l'époque médiévale à l'époque moderne. Un certain nombre des prépositions latines qui avaient survécu jusqu'à l'époque médiévale disparaissent plus ou moins complètement, par exemple *juxta* en français (*jouste* en ancien français, inusité en français moderne), *sub* en espagnol (*so* en espagnol ancien, inusité dans la langue moderne à part dans des locutions figées comme *so pretexto de* « sous prétexte de »).
- 34 En ce qui concerne l'apparition de nouvelles prépositions, on a, par exemple, en français, des grammaticalisations sur base nominale comme *question*, *genre*, sur base adjectivale comme *sauf*, sur base verbale comme *passé*, *pendant* ou *durant*, ou encore sur base complexe comme *il y a*, *voici* ou *de part*, qui remontent toutes au plus tôt à l'ancien français, et sont pour certaines très récentes. La grammaticalisation d'adverbes en prépositions semble moins fréquente à cette période qu'en latin tardif, mais on peut noter pour le français l'emploi régional et familier de *dessous* comme préposition dans *Il a roulé dessous la table*. Un élément important est que certaines grammaticalisations semblent attribuer au morphème en évolution une partie seulement des caractéristiques propres aux prépositions – il y a peut-être lieu, à ce titre, de distinguer les différentes chaînes de grammaticalisation ; les participes présents, par exemple, semblent fournir un grand nombre de morphèmes prépositionnels faiblement grammaticalisés, ce qui se voit notamment aux restrictions pesant sur leurs contextes d'emploi.

### 3. Grammaticalisation et prépositions : explications et limites

- 35 Nous passons maintenant à l'analyse des données présentées jusqu'ici, avec pour but d'évaluer si la théorie de la grammaticalisation explique de manière satisfaisante les divers phénomènes en jeu dans l'évolution des prépositions, du moins pour les langues romanes. A cet effet, nous rappellerons en premier lieu les éléments que la grammaticalisation permet d'expliquer, avant de nous arrêter sur quelques points qui nous semblent devoir faire appel à des phénomènes d'autres types, pour finir sur le rôle d'un phénomène que l'on a souvent confronté à la grammaticalisation, la *lexicalisation*.

#### 3.1. Phénomènes liés à la grammaticalisation

- 36 Parmi les phénomènes que nous avons décrits dans la section précédente, un certain nombre sont liés de manière évidente à la grammaticalisation. C'est le cas en particulier des parcours individuels de la plupart des racines en cause dans le renouvellement du paradigme prépositionnel, c'est-à-dire des chaînes de grammaticalisation des prépositions, du latin aux langues romanes modernes (3.1.1). C'est le cas également du rythme de renouvellement du paradigme, à savoir son caractère continu et graduel (3.1.2). C'est le cas, enfin, de la variabilité du degré de figement, c'est-à-dire la possibilité pour la grammaticalisation de ne pas systématiquement être « complète » (3.1.3).

##### 3.1.1. Chaînes de grammaticalisation

- 37 A chaque étape, que ce soit en latin classique, en latin vulgaire, dans les langues romanes anciennes ou dans les langues romanes modernes, on peut observer la formation de prépositions par grammaticalisation suivant les chaînes de grammaticalisation évoquées dans la section 1 ; nous en avons donné de nombreux exemples dans les sections précédentes. Toutes (sauf, bien sûr, la chaîne 7) sont attestées dans toutes les langues romanes, à l'exception du roumain, qui présente une évolution sensiblement différente, avec une grammaticalisation globalement moins grande du système casuel et prépositionnel, et donc moins de nouvelles prépositions lexicales.
- 38 Il est peut-être possible de distinguer des périodes présentant différents degrés de renouvellement, mais la *continuité* du processus rend une telle approche difficile à appliquer : il est toujours difficile de préciser quand commence et quand finit un processus de grammaticalisation. De plus, le constat le plus important à nos yeux est l'existence *en permanence* d'un certain degré de renouvellement du paradigme.

##### 3.1.2. Vitesse et fréquence de renouvellement du paradigme

- 39 Un élément fondamental pour lequel la grammaticalisation fournit une explication appropriée est le rythme d'apparition des nouveaux morphèmes prépositionnels. En effet, à chaque fois, semble-t-il, le processus de grammaticalisation est très graduel, avec un figement progressif qui prend du temps et que l'on peut suivre pas à pas à travers les textes. Ainsi, aucune préposition fonctionnelle des langues romanes modernes n'est issue d'une grammaticalisation romane : les prépositions lexicales apparues plus tard que le

latin vulgaire ont conservé leur statut, et les prépositions fonctionnelles sont toutes issues de prépositions latines (*de, in, ad, per, pro*), éventuellement renforcées en latin vulgaire : *de ad > da* en italien, *illac ad > la* en roumain, *per a > para* en espagnol et en portugais.

- 40 D'autre part, comme nous l'avons dit, la fréquence du renouvellement est telle qu'il semble continu, avec l'apparition sans cesse de nouveaux morphèmes prépositionnels et le figement croissant de ceux qui le sont déjà. En conséquence, il y a constamment coexistence de morphèmes présentant des degrés de grammaticalisation très variables, comme l'illustre le schéma suivant pour l'évolution du latin aux langues romanes modernes (nous prenons ici l'exemple de l'italien) :

Figure 1

Coexistence de divers degrés de grammaticalisation dans les systèmes casuel et prépositionnel, du latin à l'italien moderne.

- 41 + grammaticalisé

	latin	italien ancien	italien moderne
	suffixes casuels		<i>a, di, da, in, per,</i>
		<i>a, di, da, in, per,</i>	
	<i>versus, gratia, coram...</i>	<i>verso, con, contra</i>	<i>verso, con, conta fa tipo.....</i>
		<i>dinanzi a, insieme con.....</i>	<i>intorno a vicino a.....</i>

### 3.1.3. Variabilité du degré de figement

- 42 Cependant, la coexistence au sein du système prépositionnel de morphèmes ayant des degrés de grammaticalisation divers n'est pas liée uniquement à la récurrence du processus. En effet, conformément à ce que prédit notre définition de la grammaticalisation (en 1.2) comme processus *partiel*, les morphèmes prépositionnels ne vont pas systématiquement au bout de leur processus de grammaticalisation. Il y a en conséquence une grande variabilité du niveau de figement des prépositions, des moins figés aux plus figés. Ainsi, on trouve à une extrémité du continuum des morphèmes très peu grammaticalisés et que l'on pourrait hésiter à ranger avec les prépositions, comme *oiant, veant* « en présence de » en ancien français, *malgrat* « malgré » en catalan moderne, *fa* « il y a » en italien moderne, *il y a* en français moderne : ces morphèmes présentent de fortes contraintes de position dans la phrase, et parfois une certaine variation dans la position par rapport au régime (*des années durant / durant des années*), ainsi que des contraintes liées à leurs contextes d'emploi. A l'autre extrémité du continuum se trouvent des morphèmes très grammaticalisés, dont le sens est parfois difficile à déceler, les emplois bien souvent syntaxiques, et qui présentent des signes phonologiques de figement extrême, comme la fusion avec certains articles, que nous avons déjà mentionnée.
- 43 Nous avons noté par ailleurs que la grammaticalisation est caractérisée par le phénomène de *persistance*, c'est-à-dire que le passage à un degré de figement plus important

n'entraîne pas systématiquement la disparition des emplois non figés. En conséquence, on trouve régulièrement, pour les mêmes morphèmes, des emplois prépositionnels et lexicaux (au sens de « libres », non grammaticaux), comme *pendant employé* comme participe dans *pendant au plafond* et comme préposition dans *pendant des heures*, ou encore des emplois comme préposition lexicale et fonctionnelle, comme *à employé* comme préposition lexicale dans *je viens à Paris* mais comme préposition fonctionnelle dans *Donne-le donc à Paul*.

### 3.2. Autres phénomènes

- 44 Nous avons vu que la grammaticalisation permet d'expliquer une grande partie des phénomènes impliqués dans l'évolution des prépositions. Cependant, la *disparition* d'un certain nombre de prépositions, l'*emprunt* et la *dérivation* doivent être expliqués différemment, nous semble-t-il.

#### 3.2.1. Disparition d'un certain nombre de prépositions

- 45 Un élément récurrent et fondamental dans l'évolution des systèmes prépositionnels des langues romanes est qu'il y a systématiquement perte de prépositions, parallèlement à l'acquisition régulière de nouveaux morphèmes par grammaticalisation. Ce phénomène s'observe entre le latin et les langues romanes anciennes, aussi bien qu'entre les langues romanes anciennes et les langues romanes modernes. Le fait que des prépositions différentes disparaissent d'un sous-groupe linguistique à l'autre rend difficile l'explication de leur 'sélection', étant bien entendu qu'il n'y a là aucun phénomène conscient, et que nous parlons de sélection par souci de simplification : ainsi, seules quelques-unes des prépositions latines disparaissent de toutes les langues romanes anciennes, notamment *erga*, *cis*, *propter*, *prae*.

#### 3.2.2. Emprunts

- 46 La possibilité de la formation d'une préposition par *emprunt* est *a priori* contraire à ce que prévoit la théorie de la grammaticalisation, comme le notent bien Hopper & Traugott (1993 : 210), disant de l'emprunt qu'il implique « l'acquisition massive d'éléments étrangers dans une seule zone du langage, généralement le lexique, avec ailleurs une influence très limitée »<sup>13</sup>. On aurait en effet, lors de l'emprunt d'une préposition à une autre langue, ***l'apparition dans la langue d'accueil d'un élément grammatical n'ayant pas subi de grammaticalisation***. Or, bien qu'assez rare, ce phénomène n'est pourtant pas exclu, comme en témoignent les langues romanes, de leur origine à l'époque moderne. Ainsi, en latin vulgaire, on trouve la préposition *cata* « vers, pendant », empruntée au grec. Plus tard, sous l'influence de l'arabe *hatta*, l'espagnol et le portugais ont formé respectivement *hasta* et *até* « vers » ; l'italien ancien a vraisemblablement pris au gallo-roman *san*, marginalement (uniquement dans les textes littéraires) ; le roumain a emprunté *bafca* « outre » au turc puis *na* « de » au slave, cette dernière préposition ayant disparu de la langue moderne. On trouve également ce type d'emprunt, plus récemment encore, avec plusieurs calques sur le latin : *contra* en roumain, et dans l'ensemble des langues romanes *versus* (souvent sous la forme *vs*) et *via*, emprunts qui ont probablement été facilités par la fréquence de ces prépositions en anglais. Enfin, certains dictionnaires donnent pour le français *because*, emprunté à l'anglais (écrit également *bicoze* : *le moment*

le plus difficile fut mon entrée en DESS **bicoze** déménagement, nouvelle région, donc arrêt du job étudiant...).

- 47 On voit que ces phénomènes restent isolés, face au grand nombre de grammaticalisations ; ils sont éminemment liés à des situations culturelles bien précises d'influence d'une culture sur une autre, de type adstrat ou superstrat<sup>14</sup>. De plus, la plupart de ces emprunts semblent aboutir à la formation de prépositions peu fréquentes dans la langue d'accueil (ainsi *because* pour le français, *san* pour l'italien ancien), ou bien qui disparaissent rapidement (ainsi pour *na* en roumain). Il reste cependant que ce phénomène existe : une langue peut donc « emprunter » à une autre des éléments grammaticaux.

### 3.2.3. Dérivation

- 48 Un autre élément fondamental dans l'évolution des systèmes prépositionnels, qui semble, lui aussi, récurrent, est le renforcement des prépositions par préfixation. On peut l'observer dans le passage du latin aux langues romanes, avec l'apparition de variantes prépositionnelles ayant la même base mais des suffixes différents, et cela dans toutes les langues romanes. Le cas de *versus* illustre bien ce phénomène, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, mais la même remarque pourrait être faite sur à peu près toutes les racines prépositionnelles latines :

Tableau 3

Un exemple de préfixation multiple, *versus*

latin	catalan	français	occitan	italien
<i>adversus</i> , <i>versus</i>	<i>vers</i> , <i>envers</i>	<i>vers</i> , <i>envers</i> , <i>devers</i> , <i>par-</i> <i>devers</i>	<i>vas</i> , <i>envas</i>	<i>verso</i> , (it. anc.) <i>inverso</i>

- 49 Ce phénomène est à la fois répandu et récurrent ; ainsi, *devers* et *envers* sont apparues très tôt, avant le 9<sup>ème</sup> siècle, mais *par-devers* n'apparaît qu'au 12<sup>ème</sup> siècle. Il est souvent difficile d'identifier un apport sémantique précis du préfixe, du moins pour les préfixations anciennes ; il semble cependant que les préfixations tardives aient un impact sémantique plus fort (cf. Fagard 2006).
- 50 On peut hésiter dans la caractérisation de ce phénomène, et même dans son appréciation comme phénomène homogène ou non : il nous semble qu'il s'agit du résultat de la réanalyse de structures imbriquées du type [Préposition<sub>1</sub> [Préposition<sub>2</sub> + Nom]] en [[Préposition<sub>1</sub>-Préposition<sub>2</sub>] + Nom], avec, en conséquence, une réanalyse de la Préposition<sub>1</sub> comme préfixe. On remarquera à ce propos que seul un petit nombre de prépositions peuvent être employées ainsi, dans l'ensemble des langues romanes : uniquement les prépositions fonctionnelles issues du latin *de*, *ad*, *in* et, dans une moindre mesure, *per*.

### 3.3. Entre lexicalisation et grammaticalisation

- 51 Outre ces cas qui ne relèvent pas directement de la grammaticalisation, un phénomène nous semble particulièrement intéressant dans le renouvellement du paradigme prépositionnel : l'existence de chaînes du type 8 (cf. section 1.3), avec des prépositions lexicales issues de collocations diverses. Ce phénomène n'est pas fréquent, comme celui de l'emprunt, mais il existe. On en trouve des illustrations dans plusieurs langues romanes : nous avons cité l'occitan *dóumaci*, l'italien *tranne*, le français *de part* ; il faut peut-être y inclure d'autres cas, comme l'ancien français *par mi*, *en mi*, *en coste*, *a mont*, *a val*. En effet, pour ces prépositions de l'ancien français, l'emploi prépositionnel de la base seule (*coste*, *mont*, *val*, *mi*) est, soit plus tardif que l'emploi prépositionnel de la locution (pour *coste*), soit impossible (pour *mont*, *val*, *mi*). On peut dès lors se demander s'il y a réellement grammaticalisation d'un substantif en préposition, ou plutôt lexicalisation d'une structure complexe suivie de sa grammaticalisation.
- 52 On aurait ainsi les étapes suivantes :
1. substantif : *mont*
  2. syntagme prépositionnel employé adverbialement : *a mont*
  3. locution adverbiale : *a mont*
  4. adverbe : *amont*
  5. préposition : *amont*
- 53 Il y aurait donc lexicalisation entre les étapes 3 et 4, mais grammaticalisation entre les étapes 4 et 5. Selon Himmelmann (2004 : 32), ce qui oppose principalement les deux phénomènes est que la grammaticalisation (*grammaticization* pour lui) « est essentiellement un processus d'expansion contextuelle »,<sup>15</sup> la variation croissante des contextes étant comprise de manière large, et comprenant les éléments avec lequel le morphème se combine, son contexte syntaxique plus large, ainsi que les contextes sémantique et pragmatique dans lesquels il peut être employé. Une étude détaillée de l'évolution des constructions de ce type et de leurs contextes d'emploi devrait donc permettre de fournir une analyse plus fine du phénomène.

## 4. Conclusion

- 54 L'étude de l'évolution du système prépositionnel, du latin aux langues romanes, confirme l'importance de la grammaticalisation : il semble bien difficile de rendre compte de leur évolution sans tenir compte de ce phénomène. La grammaticalisation permet d'expliquer à la fois la variété des sources utilisées pour le renouvellement du paradigme prépositionnel, la coexistence en permanence au sein de ce paradigme de morphèmes ayant des degrés de figement divers, et enfin le figement partiel d'un certain nombre de prépositions. Que les prépositions forment une classe ouverte, qui se renouvelle de manière continue, est donc clair, du moins pour les langues romanes.
- 55 Il nous semble cependant avoir également montré que d'autres phénomènes doivent être pris en compte dans l'évolution des systèmes prépositionnels. Ainsi, la grammaticalisation ne permet pas d'expliquer pourquoi un certain nombre de prépositions peu grammaticalisées disparaissent régulièrement : *erga* en latin vulgaire, *coste* en français classique, *so* en italien, portugais, espagnol classique, et d'autres. Par

ailleurs, l'existence d'*emprunts* dans le paradigme prépositionnel semble contredire le présupposé de la grammaticalisation, puisqu'il y a directement admission dans une langue d'un morphème grammatical, qui dans cette langue n'a jamais été lexical. Enfin, la grammaticalisation ne semble pas à même d'expliquer convenablement que le phénomène de *dérivation* touche également les prépositions, y compris celles qui sont déjà bien grammaticalisées, phénomène qui s'est pourtant produit régulièrement, du latin aux langues romanes modernes.

- 56 Un problème particulièrement complexe semble être celui du figement de syntagmes en prépositions lexicales. La difficulté principale réside dans le fait qu'il n'est pas évident qu'il s'agisse là de grammaticalisation, ou du moins qu'elle soit précédée par un processus de *lexicalisation* ; cependant, la diversité des cas en question nous engage à la prudence, et nous préférons pour l'instant nous limiter à poser la question, en notant au passage que les phénomènes de *dérivation* se rapprochent en partie de ceux que l'on observe pour l'évolution de ces syntagmes en prépositions lexicales simples.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- CIFUENTES HONRUBIA, J.L. (2003), *Locuciones prepositivas : sobre la gramaticalización preposicional en español*, Alicante, Universidad de Alicante.
- DE MULDER, W. (2001), « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française*, 130, pp. 8-32.
- DI MEOLA, C. (2000), *Die Grammatikalisierung deutscher Präpositionen*, Tübingen, Stauffenburg Verlag.
- FAGARD, B. (2006), *Evolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial ?*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 – Università Roma 3.
- GIVÓN, T. (1975), « Serial Verbs and Syntactic Change: Niger-Congo », dans Charles Li (ed) *Word Order and Word Order Change*, Austin, University of Texas Press, pp. 47-112.
- HEINE, B. & REH, M. (1984), *Grammaticalization and Re-analysis in African Languages*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.
- HEINE, B., CLAUDI, U. & HÜNNEMEYER, F. (1991), *Grammaticalization: a Conceptual Framework*, Chicago, University of Chicago Press.
- HIMMELMANN, N. (2004), « Lexicalization and Grammaticization: Opposite or Orthogonal? », in W. Bisang, N. Himmelmann & B. Wiemer (eds) *What makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*, Berlin, Walter de Gruyter, pp. 21-42.
- HOPPER, P. & TRAUGOTT, E. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOPPER, P. (1991), « On some Principles of grammaticization », in E. Traugott & B. Heine (éds) *Approaches to Grammaticalization*, vol. I, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, pp. 1735.

- LEHMANN, C. (1985), « Grammaticalization: Synchronic Variation and Diachronic Change », *Lingua e Stile*, 20, pp. 303-318.
- LEHMANN, C. (1995), *Thoughts on Grammaticalization*, München, Lincom Europa.
- LORD, C. (1973), « Serial verbs in transition », *Studies in African Linguistics*, 4: 3, pp. 269-296.
- MARCELLO-NIZIA, C. (1999), *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.
- MEILLET, A. (1937), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette. [réimpr. Alabama Press, 1964].
- MEILLET, A. ([1912], 1948), « L'évolution des formes grammaticales », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion (réimpr.), pp. 130-148.
- MEYER-LÜBKE, W. (1972 [1935]), *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter (3<sup>ème</sup> éd.).
- SVOROU, S. (1994), *The Grammar of Space*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.
- TRAUGOTT, E. & HEINE, B. (eds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam, J. Benjamins.
- VON DER GABELNTZ, G. (1891), *Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse*, Leipzig, Weigel.
- VON LEUMANN, M., HOFMANN, J.B. & SZANTYR, A. (1977), *Lateinische Grammatik*, München, C. H. Beck.

## NOTES

1. « Adpositions, spatial affixes, and case inflexions may be studied together under the assumption that they represent different stages on a grammaticalization scale » (notre traduction).
2. « Espero no equivocarme si planteo como *general* el reconocimiento de que la clase de las preposiciones no es una clase cerrada, sino que admite nuevas adiciones » (notre traduction).
3. Au point que certains auteurs proposent d'y voir une seule classe de mots, ayant diverses réalisations (voir l'article de Leeman, dans le présent volume). Nous préférons souligner leur proximité, et montrer qu'un certain nombre de morphèmes traditionnellement appelés prépositions, adverbes ou conjonction (*mais pas tous*) ont un fonctionnement syntaxique les mettant à la limite de ces diverses catégories, dans une perspective prototypique. Il reste en effet des différences entre « préposition prototypique » et « adverbe prototypique » ; même les prépositions admettant un régime nul se distinguent de certains adverbes (comparer *je vote avant (Jean)* à *je vote maintenant (\*Jean)*) ; d'autre part, les prépositions les plus grammaticalisées n'admettent pas le régime nul : *\*il va à, \*je suis de, \*je travaille en*.
4. Par ailleurs, ce dernier désigne ainsi un phénomène déjà connu, et évoqué, entre autres, par Gabelentz, mais le terme est nouveau.
5. Dans la mesure où ce sont, systématiquement, des phénomènes *isolés*, face à la régularité des phénomènes de grammaticalisation. Il reflètent la créativité du locuteur, qui peut créer des néologismes à partir d'éléments très divers, y compris des sons (onomatopées), alors que la grammaticalisation est un phénomène non maîtrisé, inconscient.
6. On peut également noter qu'on retrouve une évolution sémantique pour le roumain *ling*, « long », issu également du latin *longum* mais renforcé par la préposition *ad* (*longum ad* > *ling*,).

7. Littéralement « voyez ici un chevalier » ; noter l'accord du verbe à l'impératif, 2<sup>ème</sup> personne du pluriel.
8. De même pour les constructions esp. *hace* « il fait » it. *fa* « il fait », > « depuis », à moins qu'il ne faille les classer dans une chaîne de grammaticalisation propre, du type « verbe conjugué seul > préposition », qui ne trouverait cependant guère d'autres illustrations dans les langues romanes.
9. Pour le latin classique, nous prenons comme base la grammaire de von Leumann, Hofmann & Szantyr (1977).
10. Lehmann (1985 : 312) remarque à juste titre qu'il est vain de chercher, dans ces deux phénomènes (renouvellement des prépositions et déclin du système casuel), lequel est la cause de l'autre : il est plus juste de dire que les deux processus sont liés au même phénomène global de grammaticalisation, et qu'ils se renforcent probablement l'un l'autre ; on voit ainsi que le roumain, qui a conservé un certain degré d'opposition casuelle, présente moins de cas de grammaticalisation de prépositions lexicales que les autres langues romanes.
11. Ce phénomène a bien pu avoir lieu également pour les prépositions latines issues de l'indo-européen ; cependant, il est bien plus difficile à mettre en évidence.
12. On retrouve d'ailleurs ce phénomène de marquage prépositionnel du complément d'objet direct en espagnol et en portugais, mais aussi régionalement en italien et en français, avec la préposition *a* (esp., port., it.), *à* (fr.).
13. « Extensive incorporation of foreign elements in only one area of the language, typically the lexicon, with minimal influence elsewhere » (notre traduction).
14. On trouve des emprunts de ce type dans d'autres langues : voir l'anglais *vis-à-vis*, le polonais *a propos*, etc. ; cependant, il nous semble qu'il s'agit le plus souvent d'emplois marqués stylistiquement, ou limités à un certain niveau de langue.
15. « Grammaticization [...] is essentially a process of content-expansion » (notre traduction).

## RÉSUMÉS

Benjamin Fagard montre que les facteurs d'évolution ne relèvent pas tous de la « grammaticalisation », souvent invoquée de manière abusive. Après la définition de la classe « préposition » et du processus « grammaticalisation » est retracée l'histoire de la formation de la classe, depuis d'indo-européen jusqu'aux langues romanes modernes, puis examinés les différents cas où est invoquée la grammaticalisation mais où cette explication trouve ses limites, comme dans le cas de l'emprunt (arabe *hatta* / espagnol *hasta*) ou de la lexicalisation (le nom provient de l'emploi prépositionnel, et non l'inverse).

## AUTEUR

**BENJAMIN FAGARD**

Université Paris 7 – Lattice